

Châtaîgnier

Carpocapse

Le vol se termine mais les pièges alimentaires situés dans l'Hérault (Olargues, St Vincent, Lamalou) ont encore capturé des femelles avec des œufs à pondre jusqu'au 1^{er} octobre, d'où un retard de 2 semaines par rapport à 2012.

La récolte est aussi tardive et les variétés de saison commencent juste à tomber. Des attaques de carpocapse peuvent donc avoir lieu jusqu'à la récolte de ces variétés.

Pourriture noire

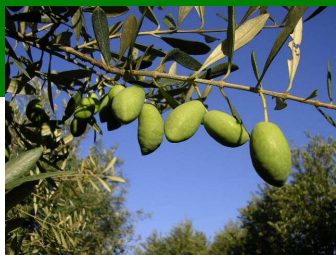
Après la pluie du 28-29 septembre, des apothécies sont observées sur les vieilles châtaignes momifiées par la pourriture noire les années précédentes. Ces apothécies vont libérer des spores susceptibles de contaminer les fruits tombés au sol.

Pour que la pourriture noire se développe dans les fruits, il faut que la variété soit sensible (marron d'Olargues, marron Dauphine...) et que le temps des jours à venir soit frais et pluvieux.

S'il pleut moins de 35 mm jusqu'au 22 octobre, le modèle d'avertissement de l'apparition des symptômes dans les fruits indique qu'il n'y aura pas de pourritures noires dans les fruits avant la fin du mois (symptômes prévus pour la semaine 44).

S'il pleut davantage pendant les jours qui viennent, les symptômes arriveront plus tôt, dès la semaine 43.

Olivier



Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Consultation en temps réel les données du réseau de piégeage à cette adresse :

<http://afidol.org/tracoliv/records/accueilInterne>

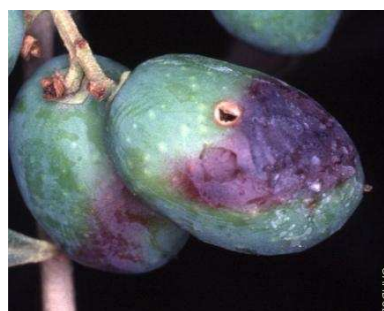
Les conditions climatiques de la semaine écoulée sont moins favorables, à l'exception de la zone littorale et des Pyrénées Orientales, au développement de la mouche de l'olive en raison de la baisse des températures à partir du 11 octobre.

Le nombre de captures est supérieur au seuil de risque de dégâts dans toute la zone oléicole.

Arboriculture - N° 21 16 octobre 2013



Piqûre de Ponte



*Trou de sortie de la mouche
adulte*

Dans les zones inférieures à 250 – 300 m d'altitude, es 3^{ème} et 4^{ème} vol se superposent.
Dans la zone littorale, le 3^{ème} vol n'est pas clairement terminé et le 4^{ème} vol a démarré.
Dans la zone de coteaux, le 3^{ème} vol se termine. Le 4^{ème} vol démarre. Les captures sont particulièrement élevées dans certains secteurs : 35 mouches par piège et par jour à Corconne (Gard).
Dans les zones oléicoles les plus élevées, le 3^{ème} vol est en cours.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Cet insecte est très peu observé et reste largement en dessous du seuil de préoccupation.

Œil de paon (*Fusicladium oleaginum*)

Les taches continuent d'apparaître, les conditions climatiques (humidité et relative douceur) étant favorables au développement du champignon, comme le montre le modèle œil de paon du SRAL en téléchargement sur la page BSV du site afidol.org.

**Publication de la Chambre Régionale
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier
Comité de rédaction : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez.
Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX.
Crédit photo : AFIDOL

crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique